
Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance n° 498
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
500, rue Sherbrooke Ouest, 10^e étage
Montréal (Québec) H3A 3C6
Le 27 février 2025, 12 h 30
Adopté le 15 mai 2025

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Dominique Savoie, présidente du conseil d'administration
- M. Éric Ducharme, président-directeur général
- M. Michel Bouchard, membre
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
- M^{me} Corinne Charette, membre
- M. Christian Cyr, membre
- M. Jean-Marie De Koninck, membre
- M. Stéphan Deschênes, membre
- M^{me} Stéphanie Desforges, membre
- M. Olivier Normandin, membre
- M^{me} Ka Yan Lisa To, membre
- M^{me} Louise Turgeon, membre
- M^e Marie-Eve Beaulieu, vice-présidente aux affaires juridiques et corporatives et secrétaire générale (ci-après appelée « vice-présidente et secrétaire générale »)
- M^{me} Sylvie Drapeau, adjointe administrative du Secrétariat général
- M^{me} Véronique Pelchat, responsable du Secrétariat général

SONT PRÉSENTS PAR TEAMS :

- M^{me} Nancy Chahwan, membre
- M^{me} Claudia Di Iorio, membre
- M. Richard Gagnon, membre

SONT INVITÉS PAR TEAMS :

- M. Claude Pigeon, directeur général responsable et leader du projet Sanctions administratives pécuniaires
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, vice-présidente à l'expérience numérique
- M^{me} Marie-Claude Lavigne, vice-présidente aux affaires publiques et aux stratégies de sécurité routière
- M^{me} Annie Larivière, directrice générale des finances et vice-présidente aux finances et à l'administration par intérim
- M. Marc-André Toupin, directeur de la gestion et de la conformité contractuelle

1. PRÉSENCES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

Le quorum est constaté pour la tenue de la présente séance du conseil d'administration (CA). La convocation à celle-ci est déposée au procès-verbal, sous la cote A-1 du 25.02.27.

2. HUIS CLOS DES MEMBRES, INCLUANT LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les membres se réunissent à huis clos avec M. Éric Ducharme, président-directeur général (PDG).

3. ORDRE DU JOUR

3.1 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Il est décidé d'aborder le point 8 de l'actuel ordre du jour, soit l'état de situation SAAQclic, dans l'immédiat. Avec cette modification, l'ordre du jour est adopté par les membres. Il est déposé au procès-verbal, sous la cote A-3 du 25.02.27.

3.2 Procédure de délibérations en matière de conflit d'intérêts

Aucun membre ne s'est dit en conflit d'intérêts avec l'un des sujets inscrits à l'ordre du jour de la présente séance.

4. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

L'ordre du jour de consentement est adopté par les membres.

4.1 Adoption de procès-verbaux : séances du 12 décembre 2024, des 21 et 28 janvier et du 10 février 2025

Les procès-verbaux du 12 décembre 2024, des 21 et 28 janvier et du 10 février 2025 sont déposés au procès-verbal, sous la cote A-4 a) du 25.02.27.

4.2 Suivi du plan de travail

Le plan de travail 2025 du CA est déposé au procès-verbal, sous la cote A-4 b) du 25.02.27.

4.3 Tableau des suivis

Le tableau des suivis du CA est déposé au procès-verbal, sous la cote A-4 c) du 25.02.27.

4.4 Note d'information sur la recherche en sécurité routière et les profits reliés à la vente du cannabis

Une note d'information sur la recherche en sécurité routière et les profits reliés à la vente du cannabis est déposée au procès-verbal, sous la cote A-4 d) du 25.02.27.

4.5 Liste des procès-verbaux adoptés

La liste des procès-verbaux adoptés est déposée au procès-verbal, sous la cote A-4 e) du 25.02.27.

4.6 Prochaine séance du conseil d'administration

La prochaine séance du conseil est le 27 mars 2025, à 8 heures, à Québec. Le calendrier 2025 des séances du CA et de ses comités est déposé au procès-verbal, sous la cote A-4 f) du 25.02.27.

5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La PCA revient sur des requêtes formulées par les membres à l'occasion de leur huis clos ; requêtes pour lesquelles elle demande à la direction de donner une suite. Ainsi, elle nomme les actions suivantes en lien avec le rapport d'audit de performance CASA, SAAQclic et ses composantes de la Vérificatrice générale du Québec (Rapport d'audit de performance) :

- Élaborer des outils de communication destinés aux diverses parties concernées par le déploiement de SAAQclic.
- Présenter à court terme, au cabinet de la ministre des Transports et de la Mobilité durable, une stratégie de communication mettant en valeur les nouveaux services offerts par SAAQclic ainsi que les services à venir. Par la même occasion, rappeler les indicateurs de la Déclaration de services à la clientèle de la Société.
- Présenter au CA le portrait de la nouvelle gouvernance des technologies de l'information ainsi qu'un portrait de la Vice-présidence à l'expérience numérique.
- Proposer un plan de délégation financière des gestionnaires jusqu'au CA.
- Présenter au CA les suivis donnés aux constats de la Vérificatrice générale ainsi que la documentation recueillie pour l'enquête.
- Produire une résolution formalisant les requêtes ci-haut nommées.

Par ailleurs, la PCA demande également à la direction que :

- soit transmis aux membres le portrait des services offerts avant et après CASA, avec la volumétrie ;
- soient redéfinis les rôles et les responsabilités du comité de suivi des projets majeurs et que soient développés des outils de suivis à l'intention de ses membres.

Puis, la PCA mentionne avoir terminé de s'entretenir individuellement avec tous les membres du CA. Elle souligne également qu'à la prochaine séance, une présentation des résultats de l'évaluation du fonctionnement et de l'efficacité du CA et de ses comités est prévue. De plus, elle proposera une nouvelle composition pour les comités à cette occasion.

Aussi, elle rappelle l'importance qu'elle accorde à restaurer la confiance des clients envers la Société par des actions concrètes et elle souligne la nécessité de se projeter vers l'avenir.

6. RAPPORT DES COMITÉS

6.1 Comité de suivi des projets majeurs

6.1.1 Présentation du projet relatif à la gestion des sanctions administratives et pécuniaires – INFORMATION

M^e Marie-Eve Beaulieu, vice-présidente et secrétaire générale, dépose au procès-verbal, sous la cote A-6 a) du 25.02.27, les documents suivants :

- Une note et une présentation sur l'état de situation et d'avancement du projet relatif aux sanctions administratives pécuniaires (radars photo).

6.1.2 Rapport de la séance du comité de suivi des projets majeurs du 11 février 2025

Le président du comité de suivi des projets majeurs (CPM) informe les membres présents des points discutés lors de la séance tenue le 11 février 2025. L'ordre du jour de cette séance est déposé au procès-verbal, sous la cote A-6 b) du 25.02.27.

Le président du comité informe les membres qu'il a soumis une requête à la direction demandant que les projets suivis par le CPM soient présentés au CA avant son rapport. Il ajoute que sa demande a été reçue favorablement.

En outre, il demande à la direction que les rôles et responsabilités de chaque comité, y compris le CPM, soient clarifiés lorsqu'une interaction entre les comités est nécessaire pour assurer le suivi d'un projet.

Au moment de traiter du projet relatif aux sanctions administratives pécuniaires, M. Claude Pigeon, directeur général responsable et leader du projet Sanctions administratives pécuniaires, est invité à joindre les membres du conseil.

Aussi, les membres échangent et posent des questions, notamment sur les sujets suivants :

- L'utilisation des sommes perçues pour des infractions détectées par les appareils de contrôle automatisé. Le financement d'initiatives et de projets permettant d'améliorer la sécurité routière. Le Fonds de la sécurité routière.
- La perception de la population envers l'utilisation des radars photo à des fins de sécurité routière.
- Les coûts réels des dépenses qui seront portées au débit du Fonds de la sécurité routière, en vertu de la *Loi sur le ministère des Transports*.
- Le porteur du projet, qui est le ministère des Transports et de la Mobilité durable ; la gouvernance du projet ; les rôles et responsabilités des parties prenantes au projet ainsi que ceux de la Société.
- Le suivi des risques associés au projet par le CPM ainsi que le suivi du volet technologique du projet par le comité des technologies de l'information et de la cybersécurité.
- La gouvernance en matière de coûts. Le coût total du projet et les coûts spécifiques au déploiement ainsi qu'à l'exploitation pour la Société. La répartition des coûts entre les différentes parties prenantes et selon leurs responsabilités.
- Le risque réputationnel. La responsabilité des parties prenantes au succès du projet ainsi que l'incidence de ce succès sur l'image de la Société.
- L'intérêt d'analyser les activités relatives à la perception auprès du ministère de la Justice.
- L'importance de l'agilité compte tenu de la volumétrie estimée. Le volet opérationnel du projet. La consultation du Tribunal administratif du Québec pour analyser les moyens de faciliter les processus de perception.
- Les gains, pour la Société, d'être impliquée au projet. La mission de la Société de protéger la personne contre les risques liés à l'usage de la route.
- L'aspect perception du projet versus la mission de la Société en matière de sécurité routière et son mandat d'administrer le régime public d'assurance automobile en indemnisant les personnes accidentées de la route.

De plus, toujours en lien avec le projet relatif aux sanctions administratives pécuniaires, les membres demandent :

- qu'un retour soit fait sur les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes au projet ;
- que soient présentés les bénéfices possibles, autres que ceux liés à la sécurité routière, et que se poursuive l'analyse des comportements des conducteurs ;
- que soit analysée l'incidence d'un dépassement de coûts sur le budget de la Société ;

- que soient comparés les volumes estimés avec ceux des sanctions administratives pécuniaires du ministère de la Justice ;
- que les risques du projet soient plus prévisionnels étant donnée la durée du projet.

M. Claude Pigeon, directeur général responsable et leader du projet Sanctions administratives pécuniaires, quitte la séance.

M^{me} Nancy Chahwan, membre, quitte la séance.

Ensuite, les membres échangent sur le projet relatif à la gestion documentaire de la banque photos, notamment sur les sujets suivants :

- Les méthodes de consentement possibles. Les travaux d'analyse en cours à la Commission d'accès à l'information du Québec.
- La réalisation de l'étape du projet ayant trait à la détermination du processus pour effectuer le ménage de la banque photos.
- La volonté du gouvernement du Québec de permettre, éventuellement, la création d'un dossier unique.
- La sensibilité de la population envers l'utilisation d'une technologie de comparaison faciale.

Les membres échangent également, de manière plus générale, sur les sujets suivants :

- Le recours, par le CPM, à l'expertise spécifique des autres comités, au besoin.
- La composition du CPM qui prévoit la présence d'au moins un représentant de chacun des autres comités.
- L'intérêt de partager les informations recueillies à une même date avec les comités concernés, le cas échéant, notamment en ce qui concerne les coûts et les échéanciers d'un projet.
- L'intérêt d'intégrer aux coûts d'un projet les sommes engagées à l'interne.
- L'intérêt d'évaluer les retombées des projets et leur valeur ajoutée.

Le président du comité demande que M^{me} Marie-Claude Lavigne, vice-présidente aux affaires publiques et aux stratégies de sécurité routière, présente à la prochaine séance du CPM les risques médiatiques du projet d'optimisation des espaces du siège social ainsi que les moyens prévus pour y répondre.

6.2 Rapport de la séance du comité actif-passif, risques et audit du 11 février 2025

La présidente du comité actif-passif, risques et audit (CAPRA) informe les membres présents des points discutés lors de la séance tenue le 11 février 2025. L'ordre du jour de cette séance est déposé au procès-verbal, sous la cote A-6 c) du 25.02.27.

Tout au long du rapport de la présidente du CAPRA, les membres échangent et posent des questions, notamment sur les sujets suivants :

- Le déroulement de l'audit des états financiers 2024.
- L'arrivée, en 2024, d'un nouveau directeur général de l'audit interne et de l'évaluation de programme ainsi que le développement de son équipe.
- Les points de réflexion ainsi que les pistes d'amélioration de PwC ayant trait aux contrôles généraux informatiques 2025.

7. **RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL**

M. Ducharme, PDG, fait son rapport. Il présente la matrice développée par PwC ayant trait aux contrôles généraux informatiques. Il rappelle les déficiences prioritaires identifiées par les auditeurs externes, lors de l'audit des états financiers 2023, et informe les membres de l'état d'avancement des corrections.

De plus, il revient sur le projet pilote relatif aux heures d'ouverture en centres de service. Ainsi, il mentionne que 50 000 clients supplémentaires ont été servis pendant les journées de fermeture, et ce, sans affecter le délai d'attente au comptoir. Il ajoute que 87 % des clients sont servis en moins de 30 minutes. De plus, il souligne le traitement de près de 12 600 dossiers d'arrière-guichet.

Par ailleurs, il informe les membres des discussions en cours avec les auditeurs externes concernant l'audit des états financiers de 2024.

Il termine son rapport en mentionnant que le Tribunal administratif du travail (TAT) devrait rendre sa décision ayant trait aux contrôleurs routiers au cours de la première semaine de mars 2025.

Tout au long du rapport du président, les membres demandent à la direction :

- de s'assurer que les enjeux identifiés à l'audit sur le respect des obligations en matière de sécurité de l'information découlant de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* n'aient pas d'incidence sur la production et l'audit des états financiers 2025 ;
- de s'assurer que tous les messages pertinents soient produits avant que le Tribunal administratif du travail rende sa décision concernant le recours déposé par la Fraternité des constables du contrôle routier ;
- d'analyser la possibilité de revoir les contributions d'assurance dès 2026.

8. **ÉTAT DE SITUATION – SAAQclic – INFORMATION**

M^{me} Caroline Foldes-Busque, vice-présidente à l'expérience numérique, ainsi que M^{me} Marie-Claude Lavigne, vice-présidente aux affaires publiques et aux stratégies de sécurité routière, sont invitées à joindre les membres du conseil.

M^{me} Marie-Claude Lavigne, vice-présidente aux affaires publiques et aux stratégies de sécurité routière, dépose au procès-verbal sous la cote A-8 a) du 25.02.27 le document suivant :

- Une présentation sur l'analyse média réalisée à la suite de la sortie du Rapport d'audit de performance.

La PCA invite M^{me} Lavigne, vice-présidente aux affaires publiques et aux stratégies de sécurité routière, à faire le point sur les communications ayant trait au dépôt du Rapport d'audit de performance. Celle-ci profite de l'occasion pour présenter une stratégie de relations publiques selon trois grands axes afin de rétablir la réputation de la Société. Ainsi, elle informe les membres de sa vision ayant trait à la structure du service, à la planification des activités ainsi qu'à l'optimisation de la réponse corporative de la Société.

Aussi, les membres échangent et posent des questions, notamment sur les sujets suivants :

- Le rôle de relationniste versus le rôle de porte-parole à la Société.
- Les messages véhiculés sur la place publique et leur incidence sur la confiance de la clientèle envers la plateforme SAAQclic. Les moyens de rectifier ces messages.
- Les sondages réputationnels.
- Les campagnes publicitaires à venir ; la présence de la Société à des événements publics ainsi que l'utilisation des médias traditionnels et des médias sociaux pour véhiculer de l'information.

- [REDACTED]
- L'autonomie de la Société dans ses communications et dans l'établissement du ton qu'elle veut utiliser pour celles-ci. Le rôle du Secrétariat à la communication gouvernementale.
- Les relations avec le ministère de la Cybersécurité et du numérique. L'implication de la Société à des comités intergouvernementaux.
- Les communications internes. Les services offerts aux employés et aux gestionnaires. Les moyens mis à la disposition des employés pour partager avec le PDG leurs questions et leurs préoccupations.
- [REDACTED] Les actions à mettre en œuvre en technologies de l'information pour assurer la production des états financiers 2024 dans les délais impartis.
- La gestion des priorités en matière de technologies de l'information. L'équipe en place à la Vice-présidence à l'expérience numérique.

Les membres demandent de recevoir, chaque semaine, un état de situation [REDACTED]

Ils demandent également que ce soit prévu, à chaque séance du CA et de manière statutaire, un point sur les médias et la réputation de la Société.

M^{me} Caroline Foldes-Busque, vice-présidente à l'expérience numérique, et M^{me} Marie-Claude Lavigne, vice-présidente aux affaires publiques et aux stratégies de sécurité routière, quittent la séance.

9. CONTEXTE GÉOPOLITIQUE ET L'IMPACT SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS - INFORMATION

M^{me} Annie Larivière, directrice générale des finances et vice-présidente aux finances et à l'administration par intérim, dépose au procès-verbal sous la cote A-9 a) du 25.02.27 le document suivant :

- Une note sur le contexte géopolitique et l'impact au niveau des contrats des organismes publics.

La note déposée étant autoportante, il est décidé de ne pas inviter M^{me} Annie Larivière, directrice générale des finances et vice-présidente aux finances et à l'administration par intérim, et M. Marc-André Toupin, directeur de la gestion et de la conformité contractuelle, à joindre les membres du conseil.

La PCA met en lumière quelques éléments de cette note. Ainsi, elle rappelle que le 24 février 2025, le Secrétariat du Conseil du trésor a précisé ses attentes à l'égard des achats réalisés sur des places de marché en ligne. Elle ajoute que, en 2024, les achats effectués par la Société auprès du fournisseur Amazon se chiffrent à 80,9 k\$, ce qui représente 0,04 % du total des achats effectués en 2024. Puis, elle souligne qu'actuellement, la Société détient des contrats actifs avec des fournisseurs des États-Unis pour un montant de 13,43 M\$, ce qui représente 0,81 % du total des contrats actifs.

10. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point à l'ordre du jour.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES, INCLUANT LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les membres se réunissent à huis clos avec M. Ducharme, président-directeur général.

12. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 17 h 30.



Présidente



Secrétaire générale